



# Choc des savoirs Mobilisations

## Élections internes nationales, académiques, départementales - 4 juin

### *Éditorial*

Depuis le mois de janvier, nous sommes mobilisé-es contre les mesures du « Choc des savoirs ». Cet ensemble de mesures, du premier au second degré, dessine les contours d'une École passiviste et conservatrice. Il vise à généraliser le tri des élèves dès le plus jeune âge, notamment par les groupes de niveaux, mais aussi en conditionnant l'accès direct au lycée par la mise en place de classes prépa-seconde en Lycée général et technologique ou en Lycée professionnel et en faisant du DNB une barrière à l'entrée au lycée. Parcours différenciés, filières adaptées uniquement aux besoins locaux, la réforme de la voie professionnelle participe également du tri social. Il s'agit d'un retour en arrière sans précédent et d'un abandon des acquis de 60 ans de démocratisation.

Désormais, à chaque étape décisive de la scolarité des élèves, notre système scolaire sera organisé pour trier et exclure majoritairement les élèves des milieux populaires. C'est aussi une certaine vision de la société qui se dessine : celle de l'assignation scolaire et sociale, particulièrement dangereuse pour notre démocratie. Un pays où la jeunesse se trouve assignée à ses positions scolaires et sociales court un grave danger démocratique : c'est un pays où le désespoir et les rancœurs s'accumulent face à l'absence de perspectives d'avenir et aux promesses non tenues de notre modèle social, fracturant toujours plus notre société.

### **Nous ne trierons pas les élèves !**

Nous avons gagné la bataille de la communication et l'arc du 25 mai avec les parents montre que c'est toute la communauté éducative qui s'oppose à ces mesures.

Le slogan « Nous ne trierons pas les élèves » ne doit pas se transformer en mantra. Dans les semaines à venir, nous devons refuser de constituer ces groupes de niveaux. Imposons dans tous les conseils des propositions d'organisations pédagogiques qui ne trient pas les élèves. Refusons de procéder lors des conseils écoles/collège, de fin de cycle 3 de construire des usines à gaz qui assigneront à nos élèves une étiquette bon/moyen/mauvais.

Continuons le travail d'information avec les parents autour de la classe de prépa 2<sup>nde</sup> : ce dispositif transforme le DNB en examen d'entrée au lycée, faisant barrage à l'arrivée de certains élèves en 2<sup>nde</sup> GT comme professionnelle sous statut scolaire.

À l'heure où l'École publique est à un point de bascule, notre responsabilité est grande dans la mobilisation pour l'avenir du service public, de nos métiers et de nos élèves. Les manifestations du 25 mai ne sonnent pas la fin de la mobilisation. Mettons en débat dès aujourd'hui, dans nos salles des profs, les actions à mener jusqu'à la fin de l'année et pour la rentrée afin que le mot d'ordre devienne une réalité :

**Non, nous ne trierons pas les élèves !**

*François Lecoïnte*

## « Choc des savoirs » :

Après les annonces, le rectorat veut avancer à grands pas sur la mise en oeuvre du choc des savoirs, renouant avec les formations-formatage de collègue 2016. Retour sur un webinaire de Lettres du 30 avril 2024.

### Nous éclairer sur la flexibilité

Derrière l'écran, environ 90 collègues ont assisté à la présentation d'un diaporama sur « la fondation des progressions pédagogiques pour mettre en place la flexibilité des groupes ». Mesdames et Monsieur les IPR se montrent soucieux de nous éclairer sur ce « choc des savoirs », car « la presse schématise beaucoup et apporte des informations incomplètes et fausses » (M. Briswalter).

### Seulement recentrer...

On apprend tout d'abord que de nouveaux programmes devraient sortir pour septembre 2025 ; en attendant, nous continuerons avec nos programmes actuels. Il s'agit « seulement » de recentrer notre enseignement autour de 4 domaines : l'oral / la compréhension de l'écrit / l'écriture / la langue. En effet, « le principe de la séquence est maintenu, mais en resserrant ce format autour d'une majeure et d'une mineure » (et l'on découvre dans les documents d'accompagnement qu'une séquence est « resserrée » à 2 à 3 semaines). L'ouverture culturelle allant de soi, elle parsèmera ces domaines qui seront connectés aux enjeux littéraires et artistiques.

### Question de posture et de travail collectif !

Les IPR ont ensuite longuement insisté sur la flexibilité des groupes et la manière d'« identifier les élèves » : « Il s'agit seulement de travailler les postures dans des groupes de niveaux hétérogènes » dicit madame Turias ; pour M. Briswalter, les groupes seront constitués selon « le profil d'engagement de l'élève » On finit par comprendre vaguement que les groupes seraient finalement hétérogènes quant aux niveaux des élèves, mais homogènes quant à leur profil et leur posture ( ? )

Et pour permettre la flexibilité « essentielle » de ces groupes, il faut :

1. suivre une même progression ;
2. évaluer régulièrement, et ce, à l'aide d'évaluations communes.

**On apprend donc que l'on conserve toute notre liberté pédagogique, qui, simplement, n'est plus une liberté pédagogique « individuelle » mais « une liberté pédagogique collective d'équipe » !**

### Pas d'inquiétude, tout est prêt ou presque...

Mais rassurons-nous, l'institution a pensé à tout :

à de nombreuses reprises, ont été évoquées les facilités possibles grâce à la présence du professeur surnuméraire... Dans quels établissements est-ce vraiment le cas ?

on peut être PP d'élèves que nous ne verrons que 1 à 10 semaines dans l'année (selon M. Briswalter, qui, par ailleurs, insiste sur le caractère totalement dérogatoire de ces 1 à 10 semaines de période en classe entière) ;

les projets de classe pourront perdurer, de manière filée pendant les périodes de retour à la classe entière ;

les chef-fes d'établissement vont être fortement incité-es à prévoir l'achat des séries de livres (en autant de séries que de classes) sur le budget (déjà tellement large) de l'établissement ;

En juin, les équipes de lettres disposeront de 6 heures sur deux demi-journées pour établir la progression commune de toute l'année, et un plan de formation pour 2024/2025 est en préparation ;

Un kit d'accompagnement à destination des enseignant-es et des chef-fes d'établissement a également été préparé afin de nous éviter trop de travail ! Cependant, le diaporama présenté mentionne : « le webinaire ne fait que des propositions : les pistes sont nombreuses et à inventer ! ».



# bloquons-le !

## Et nos questions ?

Pendant cet exposé, sur le fil de discussion, de très nombreuses questions fusent, balayées par des non-réponses ou des propositions de bricolages ! Il a été annoncé que la gestion des « émotions » ne serait pas possible durant ce webinaire mais plus tard en présentiel... Mais quand ? Pas de date prévue à ce stade... Cela est regrettable quand on lit la détresse des collègues qui s'expriment dans le tchat.

Des nombreuses interventions des collègues dans le tchat, on peut retenir, entre autres, celles-ci :



- Comment construire chez nos élèves des savoirs et des compétences complexes, qui nécessitent un délai indispensable de maturation (comme l'argumentation ou l'analyse de texte) lorsqu'on nous demandera arbitrairement, sur de simples contraintes de calendrier, de restructurer les groupes ?
- Comment aurons-nous le temps de tisser un lien de confiance avec nos élèves, avec leurs parents, si nous ne les voyons que sporadiquement, quelques semaines dans l'année ? Comment pourrions-nous sérieusement mesurer leurs progrès et évaluer leurs besoins ?
- Que dirons-nous aux élèves de 6<sup>e</sup>, perturbé-es de découvrir que leur nouveau ou nouvelle professeur-e de français ne présente pas ses cours de la même façon que sa ou son prédécesseur-e ? Devrons-nous pousser le concept d'harmonisation jusqu'à l'absurde et décider en réunion de quelle couleur nous ferons écrire les titres des séquences, des séances ou les définitions de cours ?
- Peut-on sérieusement croire que nous aurons assez de temps de concertation pour nous réunir toutes les 5-6 semaines afin de parler des progrès de tel-le ou tel-le élève dont nous aurons, entre temps, oublié le nom et les capacités ? Car non, nous ne sommes pas des machines et la nécessité de s'adapter à un nouveau groupe conduira inévitablement un-e professeur-e à se désintéresser des précédents.
- Comment seront rémunérés ces hypothétiques concertations ?
- Comment ne pas avoir le sentiment qu'il s'agit d'une mise au pas de nos méthodes d'apprentissage ?

## Voilà c'est fini !

Las ! Face à toutes ces questions, les IPR quittent la séance, de manière assez informelle, avec 10 bonnes minutes d'avance ... Tout un symbole.

*Céline Bonnefoy et Aline Laroche*

### Se battre à tous les niveaux !

Nous avons gagné la bataille de l'opinion, mais ministère/rectorat/IPR/chef-fes d'établissement tiennent à ces groupes !

Pendant tout le 3<sup>ème</sup> trimestre, refusons de mettre en place ces groupes dans nos collèges en :

- refusant de discuter du tri des élèves lors des conseils écoles/collège ;
- en proposant et se battant pour des organisations alternatives lors des conseils d'enseignement, pédagogique et d'administration ;
- refusant de participer aux formations-formatages ou en y revendiquant notre refus du choc des savoirs.

Tout le matériel sur :

[snes.edu/dossiers/choc-des-savoirs/](https://snes.edu/dossiers/choc-des-savoirs/)

### Alerte sociale

Le SNES-FSU académique a déposé une alerte sociale sur les conséquences du choc des savoirs sur les personnels et les risques psychosociaux engendrés.

Cette action prend tout son sens avec la campagne de dépôt des fiches « Santé Sécurité Travail » des enseignant-es de lettres et mathématiques dans les collèges.

Le SNES-FSU portera la parole des collègues sur les conséquences néfastes du chocs des savoirs qui entraînent une profonde remise en cause de nos métiers lors de son audience avec le rectorat et lors des instances académiques.

## Pour un avis excellent, travailler jusqu'à l'épuisement...

Le 2 février, une commission bras de fer de six heures, a permis de rétablir des avis plus favorables pour les collègues qui ont réussi à aller au terme de la démarche de saisine de la CAPA. A l'ordre du jour : 35 dossiers étudiés (en forte baisse par rapport à 2023), 16 améliorations obtenues, 11 votes par bulletin secret demandés à l'unanimité des organisations syndicales dont 6 votes favorables à la révision de l'appréciation finale. Nous avons obtenu : 16 améliorations des avis dont l'accord de la Rectrice d'accepter le résultat des 6 votes consultatifs de la CAPA !

L'administration a durci les critères sous couvert d'un travail d'harmonisation mené par les IPR. Cette annonce résonne avec des ressentis douloureux suite à des rdv de carrière pour les collègues. Ainsi, les enseignants qui fonctionnent bien sont « satisfaisants », que « très satisfaisant » est déjà une reconnaissance de leur valeur. « Excellent » doit être la reconnaissance d'une carrière de dévouement total et surtout un rayonnement bien au-delà de la classe !

Nous avons dénoncé la maltraitance et la souffrance au travail que génère cette gestion des personnels qui va à l'encontre du service public puisque les agents sont bien plus souvent démobilisés que stimulés par leur évaluation.

Les règles opaques se durcissent, certainement pour faciliter la mise en place du mérite !

*Céline Bonnefoy*

## Congé formation : toujours plus opaque !

Le rectorat est passé en force l'année dernière en refusant de convoquer un groupe de travail sur les congés de formation et en ne communiquant que la liste des personnels ayant déposé plus de deux demandes. S'abritant derrière la modification des compétences des commissions paritaires liées à la loi de la Transformation publique, seule la liste de ces personnels a été communiquée pour avis sans aucun élément...

L'an dernier, la discussion avait tourné court puisque les commissaires paritaires en croisant les données des CAPA précédentes avaient souligné des erreurs. Cette année, les données communiquées aux commissaires paritaires en prévision de la future CAPA sont toujours aussi opaques, ce qui promet de longues discussions pour faire respecter le droit à la formation des collègues.

Lors des échanges en Comité social d'administration académique, la rectrice avait concédé la nécessité de réunir un groupe de travail sur les modalités d'attribution. Le SNES et la FSU y rappelleront les besoins de transparence, la nécessité de prioriser les demandes les plus anciennes et bien sûr la nécessité de financer à la hauteur des besoins.

## Calendrier hors-classe et classe exceptionnelle

Le rectorat a publié la circulaire d'accès à la hors-classe et à la classe exceptionnelle, reprenant les notes de service nationales (voir pour l'analyse :

[snes.edu/ma-carriere/carriere/](https://snes.edu/ma-carriere/carriere/))

Pour la hors-classe, le calendrier prévoit une publication des avis Recteur ou opposition sur iprof (l'avis Recteur concerne les collègues qui n'aurait pas eu d'entretien de carrière au 9e échelon) à partir du 22 mai 2024 pour les agrégé-es et à partir du 14 juin pour les autres corps.

Pour la classe ex, les avis des chef-fes d'établissement et IPR (avis primaires) sont publiés sur iprof à partir du 27 mai.

**Les résultats sont annoncés le 4 juillet.**

## Menace sur le droit syndical !

Depuis la rentrée de septembre, l'IA DASEN de l'Ardèche, ayant reçu délégation de signature de la rectrice, refuse à une grande majorité de collègues l'autorisation d'absence déposée un mois avant pour participer à un stage de formation syndicale. Il invoque régulièrement la nécessité de service « afin de ne pas pénaliser les élèves » et la loi de 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires, en oubliant que cette loi statutaire garantit les droits des fonctionnaires.

Seul les personnels affecté-es en Ardèche connaissent depuis le début de l'année ces refus d'autorisation d'absence, l'IA-DASEN allant même jusqu'à désigner le personnel AED qu'il choisit au dépend d'une autre.

Le SNES et la FSU sont intervenu-es aux niveaux départemental et académique sur ces refus et interviennent dès connaissance d'un refus auprès du cabinet de la rectrice... pour obtenir une acceptation du recours.

La FSU a saisi la rectrice, présidente de la CAPA, pour que tous les refus soient présentés en CAPA, comme le prévoit le décret sur les formations syndicales.

N'hésitez pas, en cas de refus ou simples pressions à contacter votre section départementale ou académique.

*François Lecointe*

# Retour sur le congrès national du SNES-FSU

Après le congrès académique, la délégation grenobloise a porté ses mandats lors du congrès national de La Rochelle. Petit retour sur les trois thèmes.

## Thème A : Pour un second degré démocratisant et émancipateur

En pleine mobilisation contre le « chocs des savoirs », une réforme qui s'éloigne d'un collège pour toutes et tous et qui fait éclater le second degré, le congrès national a adopté (enfin !) un mandat sur la nécessité de proposer une grille des enseignements pour refonder le collège, la réduction drastique des effectifs par classe, des dédoublements dans toutes les disciplines sur la base de 32 heures pour que plus aucun travail ne soit renvoyé à la maison, une des causes des inégalités scolaires. Pour la délégation grenobloise, c'est un mandat historique dont se dote le SNES-FSU pour combattre et mobiliser pour un véritable service public d'éducation émancipateur.

## Thème B : Pour une fonction publique au service d'une société juste solidaire et durable

À La Rochelle, pour l'équipe du thème B, le plus gros du travail a été de vérifier tous les amendements intégrés dans le texte d'avant les commissions : nos mandats ont été largement repris suite à la transmission du travail du congrès grenoblois ! Les nombreux envois suite aux travaux du CSA et les amendements intégrés dans notre congrès académiques se retrouvent largement dans nos futurs mandats nationaux ! D'ailleurs le thème B a changé de titre : pour une fonction publique au service d'une société juste solidaire et durable.

Contrairement à Montpellier, la commission s'est déroulée assez sereinement au grand étonnement des rapportrices et rapporteurs nationaux. Le sujet le plus clivant reste celui de nos mandats pour les AED. L'agitation des débats, comme toujours, a encore permis des modifications avec une équipe nationale très attentive aux mandats des académies que l'évolution du texte d'entrée en plénière a confirmé.

## Thème C : Notre syndicalisme de luttes et de transformation sociale

Le congrès de Grenoble avait particulièrement débattu de l'évolution du paysage syndical, de la FSU et du fonctionnement du SNES-FSU. Parmi les mandats forts dont s'est doté le congrès académique, la féminisation des textes du SNES-FSU a été adoptée par le congrès national. Au niveau de la FSU, la nécessité d'un rapprochement avec le SNUEP et le SNEP, avec qui à Grenoble, nous travaillons constamment, a été réaffirmé, rendant possible la création d'un nouveau SNES-FSU, unifiant les syndicats du second degré. Enfin, nous avançons un pas de plus vers la création d'un nouvel outil syndical avec la CGT afin d'être uni-es devant l'administration, tout en gardant l'identité et le fonctionnement démocratique du SNES et de la FSU. De grands chantiers en perspective pour rassembler !

*Les rapportrices et rapporteurs des thèmes*

## Mon premier congrès national du SNES-FSU

Depuis plusieurs années, l'engagement syndical s'est imposé à mes yeux comme un chemin incontournable, celui de l'incarnation d'une démocratie qui a du sens et œuvre pour une cause concrète : la sauvegarde de nos services publics. Participer à mon premier congrès national du SNES-FSU, en tant que déléguée académique, fut en ce sens, pour moi, une étape passionnante et formatrice. Une bouffée d'air revigorant au sens propre comme au sens figuré, en raison d'une part du lieu de notre congrès (La Rochelle, son port, ses huîtres...) et des rencontres passionnantes avec des collègues de toute la France, motivé-es, inquiet-es, conscient-es des attaques que subit notre école publique mais toujours déterminés-e.

Point d'orgue de la vie démocratique du syndicat, le congrès est avant tout un lieu de débat permettant aux différentes tendances d'exister, d'échanger, de se construire. Je dois avouer que je n'imaginai pas à quel point les journées allaient être aussi intenses, entre les interventions des militant-es issu-es de diverses académies, les invité-es français-es et étranger-es, les discussions et votes autour des amendements pour décider ensemble de la ligne directrice de notre syndicat et des textes qui nous guideront à l'avenir. Ces moments de partage et d'échange se tiennent lors des commissions, des plénières, et se poursuivent lors des moments plus conviviaux et informels, les repas notamment.

En tant que professeure de lettres, j'ai été marquée par les interventions des enseignant-es de ma discipline, inquiets comme moi de l'avenir de notre profession face à cette attaque inédite portée par le choc des savoirs. J'ai aussi été émue par les prises de parole des enseignant-es étranger-es, venu-es de contrées où l'extrême droite applique son projet de destruction de l'instruction publique, d'Italie, de Hongrie ou encore d'Argentine. Je garde en tête ce chant entonné à l'unisson, symbole de la résistance à la dictature : « El Pueblo Unido Jamás Será Vencido ! »

Parce que l'espoir naît dans cette dynamique collective, le congrès restera pour moi un moment fort de ma vie d'enseignante et de militante, un moment unique pour se ressourcer et rêver d'une école publique, laïque et émancipatrice qui lutte contre les inégalités et contre le tri social. Je remercie ma délégation de m'avoir donné cette chance de participer à cette parenthèse démocratique et de m'avoir si bien accompagnée tout au long de cette très belle semaine rochelaise.

*Solenn Goasdoué, professeure de lettres au collège de Domène*

## Élections internes à la CA académique et aux bureaux départementaux

Les adhérent-es de l'académie sont appelés à renouveler la Commission administrative (CA) académique et les bureaux des sections départementales (S2) du 13 mai au 4 juin prochain, en même temps que le vote pour le renouvellement de la Commission administrative nationale et les secrétariats de catégorie .

Pour les sections d'établissement (S1) d'actif-ves de plus de 3 adhérent-es, le vote est organisé dans les S1 sous leur responsabilité : la commission académique de dépouillement enregistre les résultats proclamés dans le S1 et ne tranche que les éventuelles difficultés. Les adhérent-es isolé-es, dont les S1 de moins de 4 adhérent-es, et les retraité-es votent dans la même période par correspondance, directement à la section académique. Leur vote est dépouillé par la commission académique.

Le secrétariat académique du 9 avril 2024 a pris connaissance du dépôt de deux listes pour son renouvellement : une liste déposée par le courant de pensée *Unité et Action* et une liste déposée par le courant de pensée *École Émancipée*. Elle a également pris connaissance du dépôt de listes *Unité et Action* pour les bureaux des S2 de la Drôme, de l'Isère et de la Haute-Savoie, d'une liste du courant de pensée *École Émancipée* pour le bureau du S2 de l'Isère, d'une liste d'union pour les bureau des S2 de l'Ardèche et de la Savoie, et d'une liste *Pour un Syndicalisme Combatif* pour le bureau du S2 de Haute-Savoie.

Le secrétariat académique a vérifié la conformité des listes aux statuts du SNES-FSU et au règlement intérieur de la section académique. Si la liste *École Emancipée* ne représente pas les deux tiers des catégories syndiquées au SNES-FSU, la liste a cependant été jugée recevable dans un souci de faire vivre le pluralisme.

Conformément aux statuts du SNES-FSU, si les listes à la CA académique n'ont pas à être a minima paritaire, le secrétariat académique rappelle que la CA académique doit l'être a minima, ce qui est de la responsabilité de chacun des courants de pensée représentés dans cette instance.

L'ensemble des listes de candidat-es est publié dans ce bulletin, ainsi que les deux textes d'orientation pour l'élection de la CA académique.

*Le secrétariat académique*



**Du 13 mai au 4 juin 2024**

**Votez**

**pour élire la direction  
de votre syndicat**

# Pour un SNES-FSU combatif, pour rassembler, proposer et agir, voter Unité et Action

Depuis 2017 et son arrivée à l'Élysée, Emmanuel Macron continue sa politique de classes, favorisant les plus riches contre les plus pauvres, détruisant pas à pas les acquis du Conseil national de la Résistance en visant tour à tour les retraites, la protection sociale et les services publics.

L'Éducation et la Fonction publique ne sont pas en reste. La Fonction publique est prise ouvertement pour cible, avec une baisse des moyens et une détérioration des conditions de travail et des rémunérations des agent-es.

L'École n'est pas épargnée. Macron et son gouvernement s'attaque ouvertement au second degré et le « choc des savoirs » est la dernière pierre d'une casse d'ampleur de l'éducation nationale avec un tri social organisé dès le collège, une voie professionnelle tournée vers l'apprentissage et une remise en cause de notre professionnalité.

Au lieu de lutter contre la ségrégation scolaire et sociale, Gabriel Attal fracture encore plus avec le recyclage de mesures démagogiques et autoritaire dans la continuité de l'expérimentation de l'uniforme ou de la volonté de généraliser le SNU, dispositif d'embrigadement de la jeunesse.

Face à ces attaques, le SNES-FSU réussit à mobiliser la profession et combat sur tous les fronts ces politiques, en renforçant la place de la FSU lors des élections professionnelles, en mobilisant massivement les personnels.

## Une orientation ouverte et déterminée

Courant de pensée majoritaire dans la FSU comme dans plusieurs des syndicats qui la constituent, dont le SNES-FSU, Unité et Action (UA) est un lieu de débats, d'échanges d'expériences et d'analyses, et aussi de réflexion et d'élaboration de projets. À ce titre, notre courant de pensée entend peser sur la conception de nos métiers tant en termes de contenus que de formation. Notre orientation refuse le dogmatisme et les théories figées. Notre ambition est celle d'une amélioration profonde du service public d'éducation.

Pour nous, l'Éducation nationale n'a pas pour vocation la reproduction conforme de la société et de ses injustices, ni de dégager une élite ou encore de se limiter à la formation d'une main-d'œuvre disponible et immédiatement employable selon les besoins et critères patronaux, mais de permettre à tou-ttes les jeunes de devenir les femmes et les hommes de demain, dans toutes leurs dimensions: personnelle, familiale, sociale, professionnelle et citoyenne.

**En votant et en faisant voter pour la liste *Unité et Action*, vous approuverez ces orientations et vous permettrez aux militant-es qui les portent de poursuivre leur action dans leurs responsabilités départementales et académiques.**

Ce projet éducatif est complètement lié à une ambition de transformation sociale: nous voulons contribuer à construire une société socialement juste, démocratique et dans laquelle les richesses créées ne seraient pas confisquées par quelques-un-es.

Dès aujourd'hui nous demandons que ces richesses soient mises au service du plus grand nombre, de celles et ceux qui les produisent au détriment des profits.

Cela passe par l'amélioration des salaires directs(avec bien sûr le dégel du point d'indice), et socialisés (protection sociale, prestations familiales, retraites), mais également par une fiscalité qui prélève sur les gros revenus, en particulier les revenus non salariaux, pour donner à l'État et aux services publics, dont celui d'éducation, les moyens de fonctionner, d'améliorer leur qualité et de pouvoir d'autant mieux mener à bien leurs missions.

Cela passe également par une redéfinition de la place des personnels dans les prises de décision au sein de l'État et globalement des citoyen-nes dans la société.

Notre ambition pour les enfants et adolescent-es d'aujourd'hui est qu'ils/elles puissent échapper aux modèles consuméristes qu'on leur propose pour devenir acteurs et responsables de leur propre devenir. L'État doit être le garant du droit de chacun-e à l'Éducation, en toute équité sur l'ensemble du territoire national ; ni la décentralisation sous couvert de « proximité », ni l'autonomie, ni les injonctions de nos dirigeant-es qui demandent toujours plus d'austérité dans les dépenses publiques ne doivent remettre cette mission en cause. Unité et Action tient à réaffirmer ses principes de droit à l'éducation, de gratuité, de laïcité et de continuité territoriale du service public.

## Rassembler, débattre, agir

Notre orientation, c'est aussi une pratique syndicale qui privilégie le rassemblement le plus large des personnels, la mise en discussion de nos orientations comme de nos décisions d'action et les démarches les plus unitaires. Il s'agit d'aller vers davantage d'unité syndicale.

Les candidat-es à la CA académique présenté-es sur la liste Unité et Action - face à toutes les attaques contre les services publics, face aux difficultés croissantes de nos métiers, face aux maux de la société dont l'École n'est pas isolée, face aux politiques gouvernementales qui accroissent les inégalités au lieu de les réduire - continueront à tout mettre en œuvre pour rassembler les personnels, mettre en débat les projets et revendications et agir dans l'unité.

**Liste présentée par *Unité et Action***

1. François LECOINTE, cert., clg F. Léger, S<sup>t</sup> Martin d'Hères, 38
2. Aline LAROCHE, cert., clg P. Dubois, Seyssinet, 38
3. Olivier MOINE, cert., lyc. La Pléiade, Pont de Cheruy, 38
4. Céline BONNEFOY, cert., clg Le Vergeron, Moirans, 38
5. Semya WATBLED, cert. clg Oliviers de Serrres, Cléon d'A., 26
6. Sylvain LECOMTE, cert., lyc. de l'Albanais, Rumilly, 74
7. Marlène TASSET, agr., clg S<sup>t</sup> Exupéry, Bourg S<sup>t</sup> Maurice, 73
8. Florian STOCKER, agr., lyc. Gallilée, Vienne, 38
9. Céline TROSCZYNSKI, cert., TZR 74-1
10. Yann SENOT, cert., clg A. Mezenc, Le Pouzin
11. Camille VITTOZ, cert., clg des 6 vallées, Le Bourg d'Oisans, 38
12. Fanny VALLA, CPE, lyc. Xavier Mallet, Le Teil, 07
13. Christophe DUMAILLET, cert., lyc. H. Laurens, S<sup>t</sup>-Vallier, 26
14. Aude CAPRON, cert., lyc. La Matheysine, La Mure, 38
15. Olivier PIETTRE, cert., lyc. du Granier, La Ravoire, 73
16. Marie-Pierre BEAUGENDRE, AESH, PIAL Fontaine, 38
17. Cyril BOREL, cert., clg L. Lumière, Échirolles, 38
18. Mélanie PETTINOTTO, cert. clg des Buclos, Meylan, 38
19. Corinne BAFFERT, retraitée, 38
20. Michel LOMBART, retraitée, 74
21. Sandrine FAURE, cert, clg, 26
22. Hugues NAVARO, cert., clg Plan Menu, Coublevie, 38
23. Marion de SAINT-JEAN, PSYEN, CIO Olympique, Grenoble, 38
24. Nicolas RIPERT, agr., lyc. F. Buisson, Voiron, 38
25. Patricia PISICCHIO, cert., clg P. Dubois, Seyssinet, 38
26. Mathieu FOURNEYRON, cert., collège Le Clergeon, Rumilly, 74
27. Isabelle ESPIARD, cert., clg Borne, Montélimar, 26
28. Stéphane CERONI, cert., clg le Clergeon, Rumilly, 74
29. Cécile SANCHEZ, cert., clg Barnave, S<sup>t</sup> Égrève, 38
30. Alexis REYNAUD, cert., lyc. A. Argouges, Grenoble, 38
31. Chantal BLANC-TAILLEUR, retraitée, 38
32. Serge PAILLARD, agr., lyc. P. Neruda, S<sup>t</sup> Martin d'Hères, 38
33. Sandrine GOSSART, cert., lyc. Champollion, Grenoble, 38
34. Jacques AGNES, retraité, 38
35. Anne-Lise CHAPUIS, agr. lyc. Mounier, Grenoble, 38
36. Pierre-Luc NODIN, cert., dg D. Brunet, S<sup>t</sup> Sorlin en Valloire, 26
37. Camille DUCROT, cert., clg Barnave, S<sup>t</sup> Égrève, 38
38. Marc VIALLANEX, cert., clg Vilar, Échirolles, 38
39. Hélène ERCOLE, agr., lyc. P. Neruda, S<sup>t</sup> Martin d'Hères, 38
40. Jean-Louis MOLLARD, retraité, 26
41. Anne DORTEL, cert., clg Europole, Grenoble, 38
42. Solenn GOASDOUE, cert., clg La Mounière, Domène, 38
43. Marc LABADILLE, cert., clg F. Léger, S<sup>t</sup> Martin d'Hères, 38
44. Pauline DESIDERIO, cert., clg Cousteau, Tignieu Jamezieu, 38
45. Manue PAUTHIER, cert., clg Le Masségu, Vif, 38
46. Marie-Odile BOUCRIS, retraitée, 38
47. Cathy BERTIN, cert., clg Louise de Savoie, Chambéry, 73
48. Bruno MONDON, cert., lyc. Armorin, Crest, 26
49. Céline ROBIN, cert., clg Vallès, Fontaine, 38
50. Jean-Pierre VARNET, retraité, 38
51. Nathalie SIMOND, cert., clg O. de Gougues, Chatte, 38
52. Pablo THOMAS-PAVLOWSKY, agr., lyc. Corot, Morestel, 38
53. Valérie BENMIMOUNE, cert., clg A. Mezenc, Le Pouzin
54. Florian COUSTON, cert., TZR 26-2
55. Marie-Laurence MOROS, retraitée, 38
56. Jacky MABILON, cert., clg Sport Nature, la Chapelle en V., 26
57. Anne PELISSIER, agr., clg Vilar, Échirolles, 38
58. Patrick LE BROUSTER, retraité, 38
59. Anne-Marie GUILLAUME, cert., clg P. Picasso, Échirolles, 38
60. Dominique PIERRE, cert., retraité, 26
61. Emmanuelle BUET-WILKOWSKI, cert., clg Calloud, La T. du P., 38
62. Jean-Michel LABAILLE, cert., lyc. L. Lachenal, Argonay, 74
63. Véronique BRAVARD, cert., clg Le Vergeron, Moirans, 38
64. David LEROY, cert., clg les Perrières, Annonay, 07
65. Élodie BONNAUD-MORIN, agr., clg Vilar, Échirolles, 38
66. Claudette COMBE, retraitée, 38
67. Nicolas TROUILLARD, cert., clg Le Vergeron, Moirans, 38
68. Anna DI MARCO, cert., lyc. La Pléiade, Pont de Cheruy, 38
69. Jean-Noël SENECHAUX, retraité, 26
70. Lila OULD AMZIANE, agr., lyc. Lachenal, Argonay, 74
71. Dominique MAUCOURANT, retraité, 07
72. Mellie LACAVE, agr., lyc. Vaucanson, Grenoble, 38
73. Jérémie DUCRET, agr., lyc. Lachenal, Argonay
74. Eva ROSSET, agr., lyc. La Pléiade, Pont de Cheruy, 38
75. Olivier JEUNET, cert., clg Les Perrières, Annonay, 07



## Bureau départemental de l'Ardèche (07)

### Liste d'union

- |  |  |
|--|--|
| 1. Yann SENOT, cert., clg A. Mezenc, Le Pouzin         | 6. Ophélie CAUPERT, cert., clg du Vivarais, Lamastre         |
| 2. Guillaume BOSCH, cert., clg 3 Vallées, La Voulte    | 7. Christine DUPAS, cert., clg Bernard de Vendtadour, Privas |
| 3. Théo ARNAUD, AED, clg Bernard de Vendtadour, Privas | 8. Claude CADDET, agr., lyc. G. Faure, Tournon               |
| 4. Thomas GOYDADIN, agr., lyc. Gimond, Aubenas         | 9. Jessy GUYOT, cert., ZR 07-2                               |
| 5. Valérie BENMIMOUNE, cert., clg A. Mezenc, Le Pouzin | 10. Marine LA FISCA, cert., lyc. Vincent d'Indy, Privas      |

## Bureau départemental de la Drôme (26)

### Liste présentée par *Unité et Action*

- |  |   |
|--|---|
| 1. Semya WATBLED, cert. clg Oliviers de Serrres, Cléon d'A                   | 6. Jean-Louis MOLLARD, retraité                           |
| 2. Pierre-Luc NODIN, cert., clg D. Brunet, S <sup>t</sup> Sorlin en Valloire | 7. Florian COUSTON, cert. TZR 26-2                        |
| 3. Sandrine FAURE, cert, clg M. Rivier, Beaumont lès V.                      | 8. Jean-Noël SENECHAUX, retraité                          |
| 4. Christophe DUMAILLET, cert., lyc. H. Laurens, S <sup>t</sup> Vallier      | 9. Emmanuelle DUHERON-VIROT, cert. lycée Dauphiné, Romans |
| 5. Frédéric DEVINE, cert., lyc. Triboulet, Romans s/Isère                    | 10. Fanny LUCIUS, cert., TZR 26-1                         |

## Bureau départemental de l'Isère (38)

### Liste présentée par *Unité et Action*

- |  |  |
|--|--|
| 1. Florian STOCKER, agr., lyc. Galilée, Vienne                           | 8. Alexis REYNAUD, cert., lyc. A. Argouges, Grenoble   |
| 2. Anne DORTEL, cert., clg Europole, Grenoble                            | 9. Solenn GOASDOUE, cert., clg La Mounière, Domène     |
| 3. Aude CAPRON, cert., lyc. Matheysine, La Mure                          | 10. Marc VIALLANEX, cert., clg Vilar, Échirolles       |
| 4. Mélanie PETTINOTTO, cert., clg les Buclos, Meylan                     | 11. Pablo THOMAS-PAVLOWSKY, agr., lyc. Corot, Morestel |
| 5. Patricia PISICCHIO, cert., clg P. Dubois, Seyssinet                   | 12. Céline BONNEFOY, cert., clg Le Vergeron, Moirans   |
| 6. Serge PAILLARD, agrégé, lyc. P. Neruda, S <sup>t</sup> Martin d'Hères | 13. Nathalie SIMOND, cert., clg O. de Gouges, Chatte   |
| 7. Manue PAUTHIER, cert., clg Le Masségu, Vif                            | 14. Chantal BLANC-TAILLEUR, retraité                   |

### Liste présentée par *École Émancipée*

- |  |   |
|--|---|
| 1. Marie ANCEAUME, cert., clg G. Philipe, Fontaine | 4. Chrystelle BLANC-LANAUTE, cert., clg Vercors, Grenoble |
| 2. Marie BECK, agr., clg Le Masségu, Vif           | 5. Thibaut MICHOUX, agr., clg Olympique, Grenoble         |
| 3. Manon PEROZ, cert., clg Le Massegu, Vif         |   |

**Bureau départemental de la Savoie (73)****Liste d'union**

- |   |  |
|---|--|
| 1. Marlène TASSET, agr., clg S <sup>t</sup> Exupéry, Bourg S <sup>t</sup> Maurice | 6. Roman GENTNER, cert., clg Marlioz, Aix-les-Bains                |
| 2. Ronan COLLEAUX, cert., clg Bissy, Chambéry                                     | 7. Céline VLAMINCK, agr., clg Maurienne, S <sup>t</sup> Jean de M. |
| 3. Mathilde CHOUQUER, cert., clg G. Sand, La Motte Servolex                       | 8. Thibaud FLAMBARD cert., TZR 73-1                                |
| 4. Olivier PIETTRE, cert., lyc. du Granier, La Ravoire                            | 9. Julie POIRISSE, cert., clg des Bauges, Le Châtelard             |
| 5. Emilie DEGLISE-FAVRE-NESME, cert., clg Maurienne, S <sup>t</sup> Jean de M.    | 10. Luis-Michel RODRIGUEZ, retraité                                |

**Bureau départemental de la Haute-Savoie (74)****Liste présentée par *Unité et Action***

- |  |  |
|--|--|
| 1. Céline TROSCZYNSKI, cert., TZR 74-1                 | 6. Jérémy DUCRET, agr., lyc. Lachenal, Argonay     |
| 2. Sylvain LECOMTE, cert., lyc. de l'Albanais, Rumilly | 7. Michel LOMBART, retraité                        |
| 3. Mathieu FOURNEYRON, cert., clg le Clergeon, Rumilly | 8. Stéphane CERONI, cert., clg du Chéran, Rumilly  |
| 4. Jean-Michel LABAILLE, cert., lyc. Lachenal, Argonay | 9. Lila OULD AMZIANE, agr., lyc. Lachenal, Argonay |
| 5. Annie FABIEN, retraitée                             | 10. Jean-Claude LARDEAU, retraité                  |

**Liste présentée par *Pour un Syndicalisme Combatif***

- |   |  |
|---|--|
| 1. Vincent BERNARD, cert., clg J. Monnet, S <sup>t</sup> Jorioz | 5. Sylvie BRIANCEAU, retraitée                                   |
| 2. Jean-Pierre RICHAUDEAU, retraité                             | 6. Jocelyne JIGUET-JIGLAIRAZ, cert., lyc. de l'Albanais, Rumilly |
| 3. Etienne VANET, arg., clg Le Semnoz, Seynod                   | 7. Annie MORCH, retraitée  |
| 4. Pierre BELLOIR, agr., lyc. Fauré, Annecy                     |  |

*Élections à la CA académique***Liste présentée par *École Émancipée***

- |  |  |
|--|--|
| 1. Marie BECK, agr., clg Le Masségu, Vif, 38                           | 19. Jim CHARMETANT, cert., lyc. Vaugelas, Chamébéry, 73                            |
| 2. Céline VLAMINCK, agr., clg Maurienne, S <sup>t</sup> Jean de M., 73 | 20. Julie POIRISSE, cert., clg des Bauges, Le Châtelard, 73                        |
| 3. Marie ANCEAUME, cert., clg G. Philipe, Fontaine, 38                 | 21. Benoît LOCHE, cert., clg Gustave Monod, Montélimar, 26                         |
| 4. Guillaume BOSCH, cert., clg 3 Vallées, La Voulte, 07                | 22. Clara VERROCA, cert., clg Vercors, Grenoble, 38                                |
| 5. Chrystelle BLANC-LANAUTE, cert., clg Vercors, Grenoble, 38          | 23. Théo ARNAUD, AED, clg de Ventadour, Privas, 07                                 |
| 6. Santiago VICARIO, CPE, clg G. Philipe, Fontaine, 38                 | 24. Marion BOISSARD, CPE, clg Le Masségu, Vif, 38                                  |
| 7. Manon PEROZ, cert., clg Le Masségu, Vif, 38                         | 25. Stéphane MOULAIN, cert., clg Monod, Montélimar, 26                             |
| 8. Ronan COLLEAUX, cert., clg Bissy, Chambéry, 73                      | 26. Driss KABIRI-DOMINIYAK, cert., clg Le Masségu, Vif, 38                         |
| 9. Kevin DUMAS, cert., clg J. Prevost, Villard de Lans, 38             | 27. Patrice DARVEY, agr., Lycée Monge, Chambéry, 73                                |
| 10. Romain GENTNER, cert., clg Marlioz, Aix-les-Bains, 73              | 28. Elise GHYS, cert., clg D. Faucher, Loriol sur Drome, 26                        |
| 11. Thibaut MICHOUX, agr., clg Olympique, Grenoble, 38                 | 29. Jean-Christophe BARRAUD, agr., lyc. Vaucanson, Grenoble, 38                    |
| 12. Nina VICARIO, cert., TZR 38-1                                      | 30. Thomas GOYDADIN, agr., lyc. Gimond, Aubenas, 07                                |
| 13. Sylvain DROPSY, CPE, lyc. Argouges, Grenoble, 38                   | 31. Maxime LEDIEU, agr., clg Vercors, Grenoble, 38                                 |
| 14. Elise SCIAMA, cert., clg P. Valéry, Valence, 26                    | 32. Stéphanie TURPAUD, cert., clg Frontailles, S <sup>t</sup> Pierre d'Albigny, 73 |
| 15. Cécile DELCARMINE, cert., clg Louise de Savoie, Chambéry, 73       | 33. Géraldine VANAKER, cert., ZR 38-2  |
| 16. Nathalie PAYET, cert., clg Côte-Rousse, Chambéry, 73               | 34. Charlotte MANGIONE, CPE, clg Vercors, Grenoble, 38                             |
| 17. Myriam CHATEL, cert., lyc. Vaugelas, Chamébéry, 73                 | 35. Olivier RENARD, cert., clg Fantin-Latour, Grenoble, 38                         |
| 18. Raphaël GRANVAUD, cert., clg De Jastres, Aubenas, 07               |  |

# Avec l'École Émancipée, un SNES-FSU à l'offensive face au macronisme !

La fortune des ultra-riches s'accroît pendant que la pauvreté explose. Et le gouvernement accélère sa politique répressive, destructrice des conquies sociaux comme de l'environnement, liberticide et raciste. L'écrasement des mouvements populaires, et le risque de l'extrême-droite au pouvoir, donnent au mouvement syndical une responsabilité déterminante : celle d'organiser la mobilisation et de proposer un projet émancipateur. Pour cela il doit oser sortir des routines et répondre aux enjeux du moment et à l'état d'esprit des salarié·es et retraité·es. Dans l'éducation, une lutte résolue contre les réformes de Blanquer et d'Attal, doit défendre une école commune qui ait les moyens de faire réussir l'ensemble des élèves.

**Voter pour l'École Émancipée, c'est choisir une orientation qui défend au quotidien dans le SNES et la FSU :**

## La fin de l'école du tri social

La nationalisation de l'ensemble des établissements privés sous contrat sans contrepartie financière est un moyen d'en finir avec le séparatisme des plus riches par rapport aux plus pauvres.

Nous devons œuvrer à un collège et lycée uniques et polytechniques parce que nous nous opposons à la séparation précoce des parcours scolaires : les savoirs disciplinaires pour les enfants de riches, l'adaptabilité aux entreprises pour les enfants de pauvres. Parcoursup doit être supprimé, le Bac Blanquer abrogé et l'entrée à l'Université publique doit être libre.

Le projet politique de Macron, soumet l'École aux lois du marché, quand il faudrait une École vraiment gratuite et émancipatrice proposant à toutes et tous un haut niveau de culture commune.

Il s'agit de repenser collectivement les pratiques pédagogiques et de construire un véritable contre-projet d'École.

Il faut démocratiser l'accès aux métiers de l'enseignement en recrutant à la licence par concours, suivie d'une formation universitaire rémunérée, diplômante et de haut niveau, contrairement à ce que prévoit le projet de formatage des nouvelles Ecoles normales « du XXIème siècle »

## Un syndicat de lutte et la transformation sociale

Le syndicalisme doit se battre pour la paix, la justice et l'écologie.

Cela passe par mettre fin aux inégalités salariales et statutaires et à la précarité.

Il doit mieux prendre en charge les questions de discriminations (racistes, sexistes, LGBTIphobes...), en faisant vivre un secteur Droits et Libertés dynamique. Il doit dénoncer les diverses formes de racismes et prendre en compte leurs spécificités, notamment la place centrale de l'islamophobie dans la structuration du racisme d'État.

Les violences policières doivent être explicitement dénoncées.

Notre syndicalisme doit être internationaliste en participant aux campagnes de solidarité avec les peuples en proie à la guerre, à l'oppression, à la logique d'apartheid (Palestine, Argentine, Ukraine...) et en luttant contre le fascisme, le néocolonialisme, l'impérialisme.

Il doit refuser l'autoritarisme et les choix du tout sécuritaire (New management public, uniformes, SNU, caméras, fouilles des sacs...)

## Une véritable vie démocratique syndicale

Le SNES doit initier et soutenir les Assemblées Générales de collègues qui mettent en œuvre l'auto-organisation des luttes.

La démocratie syndicale, c'est le respect des avis divergents. Le SNES doit mieux prendre en compte les tendances qui souhaitent construire le syndicat et accepter les désaccords internes en cherchant des positions de synthèse comme au sein de la FSU.

Notre syndicalisme doit dépasser le seul cadre du second degré grâce au fédéralisme de la FSU, à l'unité intersyndicale et à la construction d'un nouvel outil syndical.

L'égalité femmes-hommes et la lutte contre les violences sexuelles et sexistes dans la société et au sein du syndicat lui-même doivent être une priorité.

**Du 13 mai au 4 juin, pour un SNES-FSU combatif et rassemblé, votez École Émancipée !**

Contact : eesnesgre@lists.riseup.net

# Au collège et au lycée, bloquons le « Choc des savoirs »

**Brider l'ambition et le parcours des élèves avec des personnels exécutants, sommés d'appliquer bonnes pratiques et prescriptions, empêchés de penser leur métier, moins experts et moins autonomes donc moins rémunérés : ne laissons pas faire !**

## Suppression de postes

Tri des élèves de la Sixième à Parcoursup pour réduire le nombre de jeunes à même d'étudier au lycée puis dans le supérieur.  
Formation professionnelle retirée aux LP au profit des entreprises + DNB obstacle et prépa-Seconde avec peu d'horaires de cours et pas de programmes => moins d'élèves au lycée, moins de moyens à donner, moins de postes !

## Pilotage par l'évaluation

Évaluation des établissements, évaluations nationales standardisées, certifications, classement des collèges et des lycées d'après « leurs performances » et « leur valeur ajoutée »  
=> concurrence, compétition entre élèves, entre établissements, entre collègues  
=> personnels aussi évalués => « salaire au mérite ».

## Standardisation des pratiques

Programmes revus de la Sixième à la Terminale en deux ans, axés sur des techniques, sur la culture générale et les compétences psychosociales + manuels labellisés et utilisation de l'IA => progression commune et enseignant-es interchangeables comme sur groupes de niveau et RCD => « professeur-es référent-es » pour contrôler la conformité des pratiques et des évaluations.

## Désorganisation générale

Emplois du temps rigidifiés par les barrettes et les classes explosées => annualisation des services, co-intervention imposée, présence de professeur-es des écoles au collège au prétexte de résoudre des situations intenable. CPE et vies scolaires sous tension. Changements incessants => fragiliser, déstabiliser et épuiser les personnels.

## Aucun vrai moyen à la rentrée

Bouts de ficelles et bricolage => redéploiements (heure de technologie supprimée en Sixième, une heure prise en SEGPA, groupes de spécialité fermés au lycée, options menacées...) + appel aux retraité-es et recrutement de contractuel·les. Jusqu'à deux heures de soutien hebdomadaires tous niveaux au collège par les professeur-es des écoles payé-es par le Pacte.

## Groupe classe explosé

Multiplication des regroupements d'élèves au collège comme au lycée => dégradation du suivi et de la connaissance des élèves, impossibilité d'être PP pour plusieurs collègues, conseils de classe en miettes, accompagnements et compensations inapplicables pour les élèves en inclusion. Instabilité liée aux regroupements d'élèves  
=> progression et programmation annuelles imposées.

## Formation initiale appauvrie

Recrutement régionalisé en cours de L3 + deux ans de formation à la main de l'employeur => moins de maîtrise disciplinaire  
=> personnels dépossédés de leur capacité d'adaptation et de leur liberté pédagogique, empêchés de penser leur métier  
=> déclassement professionnel avec un glissement vers des métiers d'exécution et non plus de conception, moins valorisés et moins payés.

# Refusons et résistons !



**Le SNES-FSU défend les personnels du second degré, leurs métiers et leurs missions pour émanciper tous les jeunes par les savoirs. Organisons partout la riposte, dans chaque réunion, dans chaque instance, avec les parents : retrouvez sur [snes.edu](http://snes.edu) les outils pour dire NON et défendre l'École publique !**